

## PROCES-VERBAL

### Conseil d'administration du Mardi 10 JUIN 2025 à 18h30

L'an deux mille vingt-cinq, le dix juin à dix-huit heures trente, le conseil d'administration, légalement convoqué le vingt-huit mai, s'est réuni dans la salle de réunion n°3 des Ateliers, 9 rue des frères Devéria à Fougères, sous la présidence de Monsieur Serge BOUDET, Vice-président du CCAS.

#### ETAIENT PRESENTS :

- Monsieur Serge BOUDET, Membre élu par le Conseil Municipal par délibération du 11 Juin 2020,
- Madame Maria CARRE, Membre élu par le Conseil Municipal par délibération du 11 Juin 2020,
- Madame Jocelyne DESANCE, Membre élu par le Conseil Municipal par délibération du 11 Juin 2020,
- Madame Vanessa GAUTIER, Membre élu par le Conseil Municipal par délibération du 11 Juin 2020,
- Madame Emilie MASSON, Membre élu par le Conseil Municipal par délibération du 16 Mars 2023,
- Monsieur Edmond BOURGES, Membre nommé Représentant des Associations Familiales,
- Madame Régine BUFFET, Membre nommé Représentant des Associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Monsieur Éric HAYER, Membre nommé Représentant des Associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
- Monsieur Philippe DUFEU, Membre nommé Représentant des Associations Familiales,
- Madame VINCENT Christiane, Membre nommé représentant les Associations des Personnes Handicapées du Département,
- Madame Isabelle BIARD, Membre élu par le Conseil Municipal par délibération du 11 Juin 2020

#### ETAIENT EXCUSES :

- Monsieur Louis FEUVRIER, Maire, Président du CCAS,
- Monsieur Anthony FRANDEBOEUF, Membre élu par le Conseil Municipal par délibération du 11 Juin 2020,
- Monsieur Mathieu MILESI, Membre élu par le Conseil Municipal par délibération du 11 Juin 2020,
- Madame Anne-Céline JAMARD, Membre nommé Représentant des Associations de Retraités et des Personnes Agées,
  - Monsieur Jean-François HELLEUX, Membre nommé représentant les Associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre les exclusions,
  - Madame SIMON Marie-Madeleine, Membre nommé représentant les Associations des Retraités et des Personnes Agées du Département,

ONT ETE AFFICHEES  
LES DELIBERATIONS  
N° 1 à 14  
en Mairie,  
À FOUGERES,  
Le 23 /06/2025  
Le Maire,

Louis FEUVRIER

**ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :**

Madame Anca BABES, Directrice du CCAS  
Madame Sandrine MORELLE, Direction des Finances et du Budget  
Madame Laetitia GROUS , Responsable du service Action Sociale et Insertion,  
Madame Anita FERARD, Responsable du Service Aide à Domicile  
Madame Céline BEAUGENDRE, Responsable du Service Soins Infirmiers à Domicile  
Madame Sylvie MALLE, secrétariat du CCAS

Le quorum est atteint.

Monsieur Anthony FRANDEBOEUF donne pouvoir à Monsieur Serge BOUDET.

**Ordre du jour**

- Approbation du procès-verbal de la séance du 24 mars 2025.
- 

1. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITES DU CCAS 2024
2. BUDGET DE LA RESIDENCE REBUFFE : MODIFICATION DE L'AFFECTATION DES RESULTATS 2023
3. BUDGET PRINCIPAL CCAS : MISE EN PLACE DE L'ANNEXE RELATIVE AU BUDGET VERT
4. COMPTES DE GESTION ANNEE 2024
5. COMPTES ADMINISTRATIFS-ANNEE 2024
6. COMPTES ADMINISTRATIFS - ANNEE 2024 - AFFECTATION DES RESULTATS
7. BUDGET PRINCIPAL-DECISION MODIFICATIVE 2025-1
8. RESIDENCE SOCIALE DES COTTERETS-DECISION MODIFICATIVE 2025-01
9. RESIDENCE H REBUFFE-DECISION MODIFICATIVE 2025-01
10. BUDGET SSIAD-DECISION MODIFICATIVE 2025-01
11. BUDGET SAAD-DECISION MODIFICATIVE 2025-01
12. AG : VIDEO PROTECTION
13. AG : Délégation de signatures en l'absence de Direction
14. CONVENTION CDG 35
15. TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/07/2025

Le compte-rendu du conseil d'administration du 24 mars 2025 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Vice-Président présente Madame Anca Babès, nommée Directrice du CCAS. Ce changement de direction intervient suite à l'arrêt maladie de Madame Guillard, précédemment en poste, et à la fin de son détachement au 31 octobre 2025.

## **1. PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE**

L'année 2024 a été marquée par la poursuite et l'adaptation des actions du CCAS dans un contexte d'évolution réglementaire et d'augmentation des besoins.

### **Administration générale**

Madame Laetitia GROUS présente le rapport d'activité.

Le CCAS a tenu 8 commissions solidarités sociales et 10 conseils d'administration. Parmi les faits marquants : le renouvellement du parc automobile, la mise en place d'une mutuelle familiale, l'accueil de permanences (Banque de France, Espacil, EMPP), la porte ouverte des résidences et des évolutions RH (départs et remplacements de directrices).

### **Résidences autonomie**

Madame Céline BEAUGENDRE présente le rapport d'activité.

Les résidences de Rebuffe et des Cotterêts ont accueilli respectivement 6 et 16 nouveaux résidents, avec des taux d'occupation de 63 % et 55,5 %. La moyenne d'âge est d'environ 85 ans. Des animations variées ont été organisées (sorties, ateliers, repas familiaux). La présence d'une veilleuse de nuit a été réorganisée avec un renfort en téléassistance.

Monsieur BOUDET tient à rassurer les membres du CA en précisant qu'aucune fermeture de la Résidence Rebuffe n'est envisagée au 1er janvier 2026.

Dans le cadre du déménagement de personnes âgées de la Résidence Rebuffe vers la Résidence des Cotterêts, des jeunes de la commune ont été mobilisés. Cette action s'est inscrite dans le dispositif « Argent de poche », porté par la ville, qui leur a permis d'être rémunérés pour leur participation solidaire.

### **Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)**

Madame Anita FERARD présente le rapport d'activité.

Le SAAD a accompagné 264 bénéficiaires (hausse continue depuis 2022), avec plus de 30 700 heures d'interventions, majoritairement financées par l'APA. Des visites régulières d'évaluation ont permis d'adapter les plans d'aide. L'équipe (28,5 ETP) a connu des mouvements (8 départs), des actions de formation (plus de 1 000 heures) et la poursuite du travail sur la qualité et la prévention des risques professionnels.

### **Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)**

Madame Céline BEAUGENDRE présente le rapport d'activité.

Le SSIAD a assuré 134 prises en charge, avec une activité stable et un taux d'occupation de 84,6 %. La moyenne d'âge des bénéficiaires est de 83 ans. La création du poste de chargée de prévention a contribué à réduire les accidents du travail. Le service a finalisé la modernisation de ses outils

numériques et engagé les démarches vers la transformation en « service autonomie à domicile » (SAD mixte).

La fusion du SSIAD et du SAAD en un **Service Autonomie à Domicile (SAD mixte)** est engagée afin de répondre à l'obligation réglementaire issue de la réforme nationale, qui impose ce rapprochement pour conserver l'autorisation d'exercice au 1er janvier 2026.

### **Équipe Spécialisée Alzheimer à Domicile (ESAD)**

Madame Céline BEAUGENDRE présente le rapport d'activité.

L'ESAD a accompagné 64 personnes dans l'année, avec une moyenne d'âge de 83 ans. Les interventions ont porté sur la stimulation cognitive, l'adaptation du domicile et le soutien aux aidants.

### **Action sociale et insertion**

Madame Laetitia GROUS présente le rapport d'activité

450 allocataires RSA ont été suivis, avec 2 588 entretiens réalisés. La réforme « Plein emploi » (15h d'activité hebdomadaire) impacte le fonctionnement. L'action sociale a permis 1 456 entretiens, 291 accès à l'épicerie sociale, des aides exceptionnelles, des micro-crédits (12 accords), ainsi que l'accompagnement de 353 domiciliations.

Il est précisé que, dans le cadre du Point Conseil Budget, les bénéficiaires peuvent accéder à un prêt allant jusqu'à 8 000 €, sous réserve de conditions d'éligibilité.

Le service a également poursuivi des collaborations partenariales et développé des actions collectives (barbecue partagé, ateliers santé et budget, Noël solidaire).

### **Perspectives 2025**

Les priorités porteront sur :

- la mise en œuvre du SAD mixte,
- la révision des contrats de séjour des résidences,
- l'accueil inconditionnel et la simplification des parcours d'accès aux droits,
- le maintien des efforts en prévention et qualité de vie au travail.

**Le Conseil d'administration prend acte du Rapport d'Activité.**

## **2. BUDGET REBUFFE : MODIFICATION DE L'AFFECTATION DES RESULTATS 2023**

Madame Sandrine MORELLE présente la note au conseil d'administration.

Afin de prendre en compte les décisions du Département, le résultat de fonctionnement définitif au 31/12/2023 d'un montant de 2 004.92 € est affecté en totalité en réserve de compensation des déficits (au lieu d'une affectation en excédent de fonctionnement reporté sur 2025 par délibération du CA du 14 mai 2024)

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

### **3. BUDGET PRINCIPAL CCAS : MISE EN PLACE DE L'ANNEXE RELATIVE AU BUDGET VERT**

La note est présentée au conseil d'administration.

Le budget vert sert à identifier et mesurer l'impact environnemental des dépenses, afin de mieux orienter les investissements vers la transition écologique.

Pour le CCAS, il est proposé d'appliquer le budget vert en tenant compte de ses moyens plus limités que ceux de la Ville :

- Se concentrer sur les investissements d'un montant significatif, en fixant un seuil à 10 000 € (contre 40 000 € pour la Ville).
- Retenir en 2025 deux priorités environnementales (axes 1 et 6) concernant le compte administratif 2024.
- Ne pas ajouter l'annexe environnementale au budget primitif, comme décidé pour la Ville.

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

### **4. COMPTES DE GESTION ANNEE 2024 - APPROBATION**

La note est présentée au conseil d'administration.

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

### **5. COMPTES ADMINISTRATIFS-ANNEE 2024 - APPROBATION**

*Monsieur Boudet quitte la séance. La Présidence est assurée par Madame Carré.*

La note est présentée au conseil d'administration.

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

### **6. COMPTES ADMINISTRATIFS-ANNEE 2024 - AFFECTATION DES RESULTATS**

Le Conseil d'Administration approuve l'affectation des résultats 2024 des trois budgets selon les instructions M57 et M22, avec reports et dotations en investissement, fonctionnement et réserve de compensation, sous réserve de validation par l'autorité de tarification.

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

### **7. BUDGET PRINCIPAL-DECISION MODIFICATIVE 2025-01**

*Monsieur Boudet reprend la Présidence de séance.*

La note est présentée au conseil d'administration.

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

## **8. RESIDENCE SOCIALE DES COTTERETS- DECISION MODIFICATIVE 2025-01**

La note est présentée au conseil d'administration.

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

## **9. RESIDENCE H REBUFFE-DECISION MODIFICATIVE 2025-01**

La note est présentée au conseil d'administration.

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

## **10. BUDGET SSIAD-DECISION MODIFICATIVE 2025-01**

La note est présentée au conseil d'administration.

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

## **11. BUDGET SAAD-DECISION MODIFICATIVE 2025-01**

La note est présentée au conseil d'administration.

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

## **12. AG : VIDEO PROTECTION**

En parallèle à la Ville, le CCAS prévoit de déployer un système de vidéo-protection afin de renforcer la sécurité de son accueil. Des caméras Ubiquiti (150 € HT/unité) seront installées, en réutilisant des serveurs existants. L'installation sera réalisée en régie interne pour maîtriser les coûts.

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

## **13. AG :Délégation de signatures en l'absence de Direction**

En l'absence de la Directrice, la délégation des signatures, certifications et courriers revient à Madame Laetitia GROUS, Responsable du service action sociale-insertion.

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

## **14. CONVENTION CDG 35**

Le C.C.A.S de Fougères confie au Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine (CDG35), pour une durée de 3 ans, une mission d'accompagnement à la mise en conformité au RGPD pour un tarif forfaitaire annuel de 2 300 € et autorise Monsieur le Vice-président à signer la convention.

**ADOpte A L'UNANIMITE.**

## **15. TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/07/2025**

Le tableau des effectifs du C.C.A.S. de Fougères décrit, par service, les emplois en nombre et en qualification dont l'établissement dispose pour remplir les missions qui sont les siennes.

Ce tableau est régulièrement modifié pour tenir compte des réussites à examens et à concours, des promotions ou avancements, des recrutements sur des grades différents suite à des départs en retraite ou des mutations ou, tout simplement, pour adapter en permanence le service public à son environnement et à l'évolution des besoins de la population.

Les principales modifications intervenues depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2025 sont les suivantes :

- **Du fait de départs en détachement, disponibilité, mutation, retraite, fin de contrat ou décès dans la collectivité :**
- *Administration Générale*  
Création d'un poste d'agent social principal de 2<sup>ème</sup> classe (TC)
- *Action Sociale et Insertion*  
Création d'un poste de rédacteur (TC)  
Suppression d'un poste d'assistant socio-éducatif (TC)
- *Aides à Domicile*  
Suppression d'un poste d'agent social principal de 1<sup>ère</sup> classe (TNC)  
Création d'un poste d'agent social (TNC)  
Suppression d'un poste d'agent social principal de 2<sup>ème</sup> classe (TC)
- *Rebuffé*  
Suppression d'un poste d'agent social principal de 1<sup>ère</sup> classe (TC)  
Création d'un poste d'agent social (TC)
- **Suite aux avancements, promotions, concours ou intégration directe :**
- *Aides à Domicile*  
Création d'un poste d'agent social principal de 2<sup>ème</sup> classe (TC)  
Suppression d'un poste d'agent social (TC)  
Création de deux postes d'agent social principal de 2<sup>ème</sup> classe (TNC)  
Suppression de deux postes d'agent social (TNC) Soins à Domicile  
Création d'un poste d'aide-soignante de classe supérieure (TNC)  
Suppression d'un poste d'aide-soignante de classe normale (TNC)

**ADOPTE A L'UNANIMITE.**

La séance est levée à 21H00

**Pour rappel :**

	<u>Commission Solidarités Sociales</u>	<u>Conseil d'Administration</u>
<u>SEPTEMBRE</u>	Le mardi 16/09 à 18h30 Salle de réunion du SAAD	<b>Le mardi 23 /09 à 18h30</b> Salle N°1 Les Ateliers
<u>OCTOBRE</u>	<u>PAS DE REUNION</u> <u>COMAS</u>	<u>PAS DE REUNION</u> <u>CA</u>

<u>NOVEMBRE</u>	Le mardi 04/11 à 18h30 Salle de réunion du SAAD	<b>Le mardi 18/11 à 18h30</b> Salle N°1 Les Ateliers
<u>DECEMBRE</u>	Le mardi 09/12 à 18h30 Salle de réunion du SAAD	<b>Le mardi 16/12 à 18h30</b> Salle N°1 Les Ateliers

Le prochain conseil d'administration est fixé au :

**Mardi 23 Septembre 2025**

**A 18 H 30**

**Salle N°1 les Ateliers**

**9 rue des Frères Devéria**

**35300 FOUGERES**